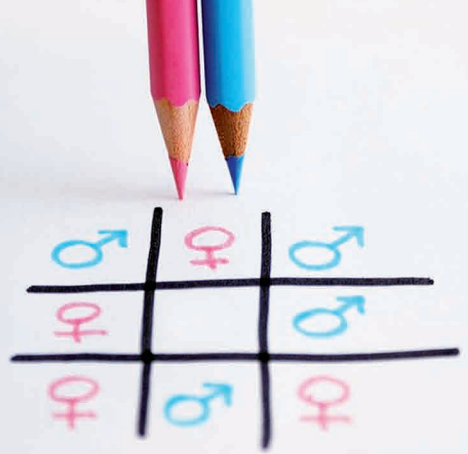


Mettre en pratique la loi sur l'égalité



Vous êtes amené.e.s dans votre pratique à faire recours à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) ou désirez approfondir vos connaissances dans ce domaine?

Cette formation vous concerne!

Lundi 23 septembre 2013

Institut Universitaire Kurt Bösch, Bramois



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département des finances et des institutions
Departement für Finanzen und Institutionen

ÉGALITÉ
FAMILLE
GLEICHSTELLUNG

En collaboration avec le Service
de protection des travailleurs et
des relations du travail.

PROGRAMME

8h45 – 9h00

ACCUEIL

9h00 – 9h15

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Maurice Tornay, Chef du Département des finances et des institutions

MOTS DE BIENVENUE

Nicole Langenegger Roux, Responsable du Secrétariat à l'égalité et à la famille, Sion

Nicolas Bolli, Chef du Service de protection des travailleurs et des relations du travail, Sion

9h15 – 10h30

LA LOI FÉDÉRALE SUR L'ÉGALITÉ EN GÉNÉRAL ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL SUR LE LIEU DE TRAVAIL EN PARTICULIER

Karine Lempen, Dr en droit, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, Berne

10h30 – 11h00

PAUSE – CAFÉ

11h00 – 11h35

ASPECTS PROCÉDURAUX EN MATIÈRE DE LOI SUR L'ÉGALITÉ

Laurence Roh, greffière de la Commission valaisanne de conciliation, Service de protection des travailleurs et des relations du travail, Sion

11h35 – 12h15

LA JURISPRUDENCE DU TRIBUNAL FÉDÉRAL EN MATIÈRE DE LEg, PARTICULIÈREMENT LA DISCRIMINATION SALARIALE

Florence Aubry Girardin, Juge fédérale, Lausanne

12h15 – 13h30

PAUSE – REPAS

13h30 – 17h00

FAIRE RECOURS À LA LEg DANS LA PRATIQUE

(saynètes interactives)

Nathalie Bornozy, Avocate FSA, Présidente au Tribunal des Prud'hommes, Genève

Christian Bruchez, Avocat FSA, étude Waeber
Membrez Bruchez Maugué, Genève

Geneviève Ordolli, DEA en droit, Service d'Assistance Juridique et Conseils, FER Genève

Francine Payot Zen-Ruffinen, Juge à la Cour de Justice, Genève

Le Département des finances et des institutions, par le Secrétariat à l'égalité et à la famille et en collaboration avec le Service de protection des travailleurs et des relations du travail, organise cette formation afin d'apporter un éclairage sur les spécificités de cette loi et de ses procédures.

La matinée apportera des aspects théoriques et l'après-midi proposera une approche pratique sur la base de saynètes dynamiques et interactives mettant en scène des cas fictifs, pour mettre en évidence les spécificités de la LEg et les exceptions dont elle fait l'objet dans le Code de procédure civile (CPC).

Cette formation s'adresse aux praticien.ne.s du droit (Juges du Tribunal du travail, membres de la Commission cantonale de conciliation LEg, avocat.e.s, juristes, conseils juridiques, syndicats, associations professionnelles, aux RH, etc.) et à toute personne intéressée par le droit de l'égalité.

PRIX

120.- CHF

60.- CHF étudiant.e.s, avocats stagiaires

Documentation, pauses-café et repas inclus.

LIEU

Institut Universitaire Kurt Bösch,
Chemin de l'Institut 18, 1967 Bramois.

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat à l'égalité et à la famille,
par téléphone: 027 606 21 20
ou par e-mail: SEF-SGF@admin.vs.ch

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A retourner jusqu'au **6 septembre 2013**
au Secrétariat à l'égalité et à la famille,
Avenue de la Gare 33, CP 478, 1950 Sion,
par fax 027 606 21 27
ou par e-mail SEF-SGF@admin.vs.ch

Le nombre de participant.e.s est limité et les inscriptions seront
traitées par ordre d'arrivée.

Nom / Prénom

Etude / institution

Adresse

E-mail

Profession / fonction

Etudiant.e, avocat.e stagiaire.

Je souhaite recevoir la newsletter
du site www.leg.ch réunissant les
jurisprudences romandes en matière
d'égalité.

